

mier ministre de la province à tenir le vote—à la toute dernière minute, le vote n'a pas été tenu, cela a été annulé. Si on l'avait défait par un vote, à l'assemblée législative, j'aurais dit: Bien, c'est malheureux, mais au moins les députés ont pu s'exprimer librement. Mais l'annulation de ce vote—là à la toute dernière minute a changé gravement la situation.

Donc, ce n'est pas moi qui va réécrire l'histoire. J'invite mon ami à relire son histoire avant de faire des commentaires péjoratifs à mon égard.

[Traduction]

**L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel):** Monsieur le Président, je voudrais poser une autre question au premier ministre parce qu'il est évident que l'avenir du pays est en jeu.

L'unité du Canada est très importante et il nous semble que le gouvernement ne fait pas la distinction entre le processus et des progrès.

Nous avons eu la Commission Spicer. Nous avons eu le Comité Beaudoin—Edwards. Nous avons eu le Comité Beaudoin—Dobbie. Nous avons eu six conférences nationales et, après bien des millions dépensés, nous en sommes encore à nous demander où s'en va le gouvernement.

Tout récemment, le ministre des Finances a déclaré à la Chambre que l'état lamentable de l'économie était lié à la crise constitutionnelle qui perdure. Par conséquent, nous aimerions avoir l'assurance que le gouvernement présentera bientôt sa solution à cette crise constitutionnelle. Malheureusement, nous ne voyons rien venir.

Je demande au premier ministre quand son Cabinet présentera une proposition unique, une proposition finale sur laquelle tous les Canadiens pourraient se prononcer par vote et qu'ils pourraient accepter.

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, s'il ne s'agissait que de présenter la proposition du gouvernement du Canada, cela ne tarderait pas. Peut-être mon collègue a-t-il oublié que sous le régime de la Loi constitutionnelle de 1982, cela n'est plus possible.

La première obligation que la Constitution de 1982 impose au gouvernement du Canada, c'est de rencontrer les provinces et de s'entendre avec elles sur les modifications constitutionnelles. Sans les provinces, nous ne pouvons rien faire.

### Questions orales

C'est l'héritage de 1982. Je ne critique pas. Je dis simplement que la situation est telle que nous ne pouvons tout simplement pas annoncer à la Chambre des communes que nous proposerons telle ou telle modification constitutionnelle sans avoir d'abord obtenu l'approbation des provinces.

Cependant, ce que nous voulons faire comprendre, et je crois que c'est raisonnable, c'est que nous avons poussé le processus de consultation des Canadiens plus loin. Ils voulaient des commissions royales d'enquête et des commissions parlementaires et ils voulaient que l'on mène toutes les consultations humainement possibles auprès des citoyens ordinaires. Il y a eu cinq grandes conférences nationales et une autre consacrée exclusivement aux autochtones. Tout cela n'est pas à dédaigner.

• (1430)

Nous rencontrons maintenant les provinces dans le but de voir si nous ne pouvons pas faire l'unanimité sur des propositions de modifications constitutionnelles répondant à toutes les exigences des Canadiens.

Je l'ai dit et répété au député. Je croyais que nous nous entendions à dire que si, en dépit de tous nos efforts, nous ne parvenons pas à nous entendre, nous présenterons à la Chambre des communes un processus permettant aux Canadiens de faire connaître leur avis sur cette question fondamentale.

Je ne crois pas qu'il y ait de désaccord entre mon collègue et moi-même sur l'objectif ultime. Nous voulons agir de la manière la plus démocratique et la plus efficace possible.

\* \* \*

### L'ÉCONOMIE

**L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon):** Monsieur le Président, il y a, à l'extérieur des murs de cette Chambre, 1,5 million de Canadiens sans emploi et 1,5 million de Canadiens qui reçoivent des prestations d'aide sociale. Bon nombre d'entre eux ont perdu tout espoir de trouver du travail.

Aujourd'hui, Statistique Canada a déclaré que la reprise économique connaît un ralentissement. Le Conférence Board du Canada va plus loin encore et parle de la plus lente reprise économique des temps modernes. Il établit un lien direct entre le taux de chômage élevé et le temps que l'économie met à se relever de la récession. Les chômeurs seraient sûrement d'accord avec ça.